

Surveillance épidémiologique estivale en région Île-de-France

Le 9 juin 2023

Surveillance renforcée des arboviroses depuis le 1^{er} mai

- Depuis le début de la surveillance renforcée dans la région, 24 cas d'arboviroses, **23 cas confirmés et 1 cas probable** ont été identifiés en Île-de-France, dont 23 cas de dengue et 1 cas de chikungunya, tous importés (*Tableau 1* et *Figure 2*).
- Les cas ont été importés des Antilles (10), d'Amérique latine (6), d'Asie (4) et d'Afrique sub-Saharienne (4). Parmi les cas, 23 (96%) étaient potentiellement virémiques en métropole. Aucun ne résidait dans des communes franciliennes **colonisées** par le moustique tigre.

Surveillance Canicule et fortes chaleurs en S22 (29/05 au 04/06/2023)

- A compter du 1^{er} juin, le plan national canicule est activé sur le territoire. Comme chaque année, Santé publique France met en place sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.
- La région Île-de-France était en vigilance verte en S22 et en vigilance verte en S23 à la date de sortie du PE.
- Pas d'impact sur les indicateurs e-canicule en S22.

Point d'attention : overdoses à l'héroïne

- Un nombre important d'overdoses à l'héroïne ont été signalées en Île-de-France depuis le 16 mai dernier. En date du 2 juin, la DGS a recensé 24 cas d'overdoses avec des degrés et des formes cliniques variables. Actuellement ces cas ont été identifiés dans le nord des Hauts-de-Seine, en Seine-St-Denis et dans le nord de Paris.
- Selon les autorités, les analyses ont montré qu'il s'agissait d'héroïne couplée avec au moins deux cannabinoïdes de synthèse.
- Face à cette situation préoccupante, l'ARS a sensibilisé l'ensemble des SAMU et des Services d'Accueil des Urgences (SAU) de la région pour faciliter la prise en charge et l'identification d'autres cas et a activé le réseau francilien d'Addictovigilance, composé du Centre d'Addictovigilance de Paris (CEIP-A), du dispositif SINTES, et du CAARUD d'Aulnay-sous-Bois de l'association Aurore.

Point d'attention : pathologies en lien avec les allergènes en S22

En raison de concentrations de pollens de graminées très élevées (source : Réseau National de Surveillance Aérobiologique), on observe en S22 une hausse des conjonctivites et des allergies, tous âges, avec :

- +32% de passages aux urgences pour allergies par rapport à S21 ; +13% par rapport au pic d'allergies de l'année dernière qui avait eu lieu en S24
- +95% d'actes chez SOS médecins pour allergies par rapport à S21 ; +93% par rapport au pic d'allergies de l'année dernière qui avait eu lieu en S20.
- +53% de passages aux urgences pour conjonctivites par rapport à S21 ; +68% par rapport au pic de l'année dernière en S25.

Actualités

[Chikungunya, dengue et zika : lancement de la surveillance saisonnière 2023](#) [ici](#)

[Chikungunya, dengue et Zika - Données de la surveillance renforcée en France métropolitaine en 2023](#) [ici](#).

Du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements métropolitains, en lien avec les ARS concernées.

[Surveillance renforcée des maladies vectorielles : l'affaire de tous](#) [ici](#)

[Vérifiez si votre commune est ou non colonisée par Aedes albopictus](#) [ici](#)

A l'occasion du démarrage de la surveillance sanitaire de la saison estivale à partir du 1^{er} juin, les autorités rappellent les gestes à adopter par tous [ici](#)

[COVID-19 : point épidémiologique du 31 mai 2023](#) [ici](#)

SURVEILLANCE RENFORCEE DES ARBOVIROSES

La surveillance épidémiologique repose tout au long de l'année sur un dispositif de **Déclaration Obligatoire** (DO) permettant aux professionnels de santé de signaler les cas d'arboviroses confirmés biologiquement.

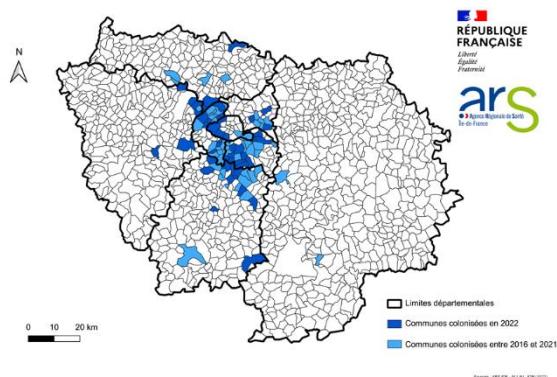
Du 1^{er} mai au 30 novembre, période d'activité du moustique capable de transmettre les virus Chikungunya, Dengue et Zika, la surveillance est **renforcée** et les cas signalés font l'objet d'investigations épidémiologiques conduites par l'ARS. Le renfort est assuré par un réseau national de laboratoires volontaires : le « réseau 3 labos » transmet quotidiennement durant cette période les résultats biologiques pour les 3 virus permettant à l'ARS d'identifier les patients positifs non signalés par déclaration obligatoire (= rattrapage de cas).

En France métropolitaine, Aedes albopictus – moustique vecteur, entre autres, des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika - est installé depuis 2004 et s'étend chaque année à de nouveaux départements. Au 1^{er} janvier 2023, 71 départements sont considérés comme colonisés par le moustique (sur les 96 départements métropolitains), **dont l'ensemble des 8 départements franciliens avec 100 communes colonisées** (Figure 1).

La surveillance entomologique repose sur :

- **Un réseau de piéges pondoirs** sur les sites à risque élevé d'importation ou de dissémination d'espèces vectrices ou présentant une sensibilité particulière (sites de stockage de pneumatiques, établissements de santé, etc.) ;
- **Des prospections ciblées** avec des actions de lutte anti-vectorielle (LAV) sur les sites visités par les cas d'arboviroses confirmés pendant leur **période virémique** (J-2 à J+7 à partir du début des signes) durant la période de surveillance renforcée ;
- **La surveillance participative des citoyens** via les signalements de la présence du moustique tigre par les particuliers sur le portail [ici](#)

Figure 1 : Carte des communes franciliennes colonisées par Aedes albopictus (source : ARS IdF)



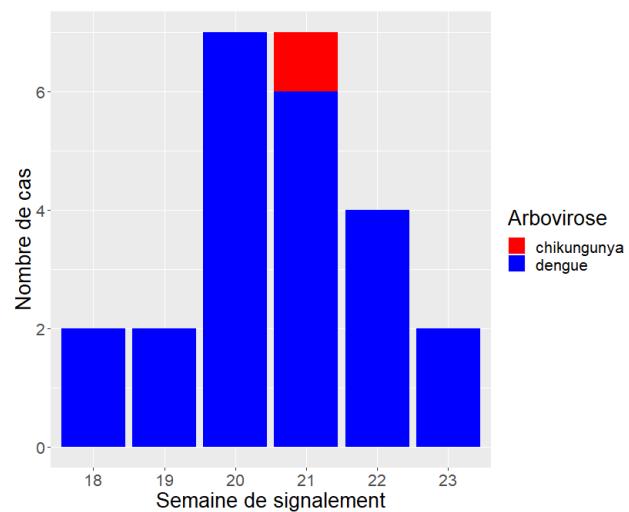
Données de la surveillance épidémiologique en Île-de-France du 1^{er} mai au 09 juin 2023

Source : Dispositif de surveillance renforcée des arboviroses, Voozarbo, Santé publique France

Tableau 1 | Distribution des cas confirmés ou probables de dengue, de chikungunya et de Zika, par département de résidence pendant la surveillance renforcée, Île-de-France, 09 juin 2023.

Département	Cas confirmés ou probables		
	dengue	chikungunya	zika
75-Paris	6	0	0
77-Seine-et-Marne	2	0	0
78-Yvelines	2	0	0
91-Essonne	1	0	0
92-Hauts-de-Seine	5	1	0
93-Seine-Saint-Denis	2	0	0
94-Val-de-Marne	2	0	0
95-Val-d'Oise	3	0	0
Île-de-France	23	1	0

Figure 3 | Distribution des cas confirmés ou probables de dengue, par semaine de signalement pendant la surveillance renforcée, Île-de-France, 09 juin 2023.



Documentation et liens utiles

[Dengue, Chikungunya, Zika - Vérifiez si votre commune est ou non colonisée par Aedes albopictus](#) (Anses)

[Dengue, Chikungunya, Zika – quand y penser ?](#) (Santé publique France)

[Chikungunya, dengue, Zika : Voyagez en adoptant les bons gestes](#) (Santé publique France)

[Chikungunya, dengue et Zika - Données de la surveillance renforcée en France métropolitaine](#) (Santé publique France)

[Surveillance Zika, chikungunya, Dengue : information et recommandations](#) (ARS Ile-de-France)

[Cartes de présence avérée d'Aedes albopictus en France métropolitaine](#) (Ministère de la Santé)

[Rapport de l'ECDC : Situation Maladies infectieuses à l'international, Weekly threats reports](#) (ECDC)

Qualité des données – Dispositif SurSaUD®

La surveillance sanitaire des urgences en Île-de-France repose sur la transmission des informations des **services d'urgence et des associations SOS Médecins**. En Île-de-France, 111 services d'urgence et 6 associations SOS Médecins sont actuellement en mesure de transmettre leurs informations permettant ainsi l'analyse des tendances.

SEMAINE 22	Services des urgences hospitalières par département									Associations SOS Médecins						
	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF	Grand Paris	Seine-et-Marne	Melun	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	IDF
Etablissements inclus dans l'analyse	13	13	13	13	16	15	14	12	109	99 %	90 %	100 %	99 %	92 %	100 %	97 %
Taux du codage diagnostic	88 %	90 %	95 %	82 %	90 %	90 %	87 %	86 %	89 %							

*Départements concernés : Paris, Hauts-de-Seine, Val de Marne et Seine-Saint-Denis

→ Plus d'informations sur la Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)

Méthodes

Les regroupements syndromiques suivis sont composés des codes CIM-10

Le codage d'un **acte médical à SOS Médecins** (consultation en centre médical ou visite à domicile) utilise un référentiel spécifique aux associations.

Le point épidémiologique

Remerciements à nos partenaires :

- Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, dont les délégations départementales
- L'Observatoire régional des soins non programmés (ORNSP) en Île-de-France
- Les services d'urgences hospitaliers du réseau Oscour®
- Les associations SOS Médecins du réseau SOS Médecins/Santé publique France
- Les états civils
- Le réseau Sentinelles
- Le GRADEs Île-de-France
- Centre opérationnel de la Zone de défense de Paris (COZ)
- GCS SESAN, Service numérique de santé
- Groupement Funéraire Francilien
- Services d'états civils des communes informatisées

Directrice de la publication
Dr Caroline Semaille

Equipe de rédaction
Arnaud Tarantola (Resp.)

Amélie Duvaux
Anne Etchevers
Nelly Fournet
Gabriela Modenesi
Stevens Boris Lakoussan
Rémi Lefrançois
Sophie Grellet
Annie-Claude Paty

Les partenaires de la surveillance spécifique de la COVID-19 d'Île-de-France

- Les laboratoires de la région participant au dispositif de surveillance
- L'Assurance Maladie et la MSA
- Les établissements de santé

Les établissements sociaux et médico-sociaux



Toutes les informations en région :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ile-de-france>



Diffusion
Santé publique France en Île-de-France
Tél. 01.44.02.08.16
cire-idf@santepubliquefrance.fr